

DEC 10/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 7 avril 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 7 avril 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 10/2014 - Section III - Commission
- du budget général 2014

E 9247



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 31 mars 2014
(OR. en)**

8331/14

FIN 264

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission européenne
Date de réception:	31 mars 2014
Destinataire:	M. Christos STAIKOURAS, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC10/2014 - Section III - Commission - du budget général 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document N° DEC 10/2014.

p.j.: N° DEC 10/2014



BRUXELLES, LE 27/03/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014
SECTION III - COMMISSION TITRE 21

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 10/2014

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 21 02 Instrument de coopération au développement (ICD)

POSTE - 21 02 51 03 Coopération avec les pays en développement d'Asie, y compris d'Asie centrale et du Proche-Orient

CP - 19 055 510

DU CHAPITRE - 21 03 Instrument européen de voisinage

ARTICLE - 21 03 51 Achèvement des actions dans le domaine de la politique européenne de voisinage et des relations avec la Russie (avant 2014)

CP - 9 944 490

DU CHAPITRE - 21 06 Instrument relatif à la coopération en matière de sûreté nucléaire (ICSN)

ARTICLE - 21 06 01 Promotion d'un niveau élevé de sûreté nucléaire et de radioprotection et application de contrôles de sécurité efficaces des matières nucléaires dans les pays tiers

CP - 8 000 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 21 04 Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme

ARTICLE - 21 04 51 Achèvement de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (avant 2014)

CP 37 000 000

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

21 04 51 - Achèvement de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (avant 2014)

b) Données chiffrées à la date du 24/03/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	83 300 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	83 300 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	52 306 407
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	30 993 593
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	67 993 593
7. Renforcement proposé	37 000 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	44,42 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	188 439
2. Crédits disponibles à la date du 24/03/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Ce programme ayant épuisé ses crédits de paiement en décembre 2013, un grand nombre de paiements a dû être reporté à 2014. Compte tenu du niveau élevé de crédits de paiement déjà consommés cette année (60 %), il est à prévoir que cette ligne épuise ses crédits de paiement d'ici au mois d'août.

Selon une estimation prudente des paiements à effectuer jusqu'à la fin de l'année, il convient de procéder à un renforcement d'au moins 37 millions d'EUR.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

21 02 51 03 - Coopération avec les pays en développement d'Asie, y compris d'Asie centrale et du Proche-Orient

b) Données chiffrées à la date du 24/03/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	529 564 664
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	529 564 664
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	153 048 112
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	376 516 552
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	357 461 042
7. Prélèvement proposé	19 055 510
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	3,60 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	2 284 666
2. Crédits disponibles à la date du 24/03/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Certains paiements prévus au titre de cette ligne budgétaire peuvent être reportés jusqu'en octobre ou novembre 2014. Compte tenu des besoins urgents sur les lignes budgétaires relatives aux droits de l'homme et à la coordination et la sensibilisation, il est proposé de virer un montant de 19 millions d'EUR en crédits de paiement à partir de cette ligne.

II.B

a) Intitulé de la ligne

21 03 51 - Achèvement des actions dans le domaine de la politique européenne de voisinage et des relations avec la Russie (avant 2014)

b) Données chiffrées à la date du 24/03/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	909 500 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	909 500 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	237 072 977
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	672 427 023
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	662 482 533
7. Prélèvement proposé	9 944 490
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,09 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	20 172 214
2. Crédits disponibles à la date du 24/03/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Certains paiements prévus au titre de cette ligne budgétaire peuvent être reportés jusqu'en octobre ou novembre 2014. Compte tenu des besoins urgents sur les lignes budgétaires relatives aux droits de l'homme et à la coordination et la sensibilisation, il est proposé de virer un montant de 9,9 millions d'EUR en crédits de paiement à partir de cette ligne.

II.C

a) Intitulé de la ligne

21 06 01 - Promotion d'un niveau élevé de sûreté nucléaire et de radioprotection et application de contrôles de sécurité efficaces des matières nucléaires dans les pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 24/03/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	24 814 789
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	24 814 789
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	24 814 789
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	16 814 789
7. Prélèvement proposé	8 000 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	32,24 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 24/03/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Certains paiements prévus au titre de cette ligne budgétaire peuvent être reportés jusqu'en octobre ou novembre 2014. Compte tenu des besoins urgents sur les lignes budgétaires relatives aux droits de l'homme et à la coordination et la sensibilisation, il est proposé de virer un montant de 8 millions d'EUR en crédits de paiement à partir de cette ligne.